

Direction : Enfance Jeunesse et Sports

Enfance, Jeunesse et Sports

REF : EJS2009013

Signataire : ML/SRC

OBJET :Avenant à la convention d'objectifs annuelle entre la Commune d'Aubervilliers et Aubervacances-Loisirs Année 2009

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la convention d'objectifs annuelle entre la Ville et Aubervacances Loisirs,

Vu la mise à disposition de la maison de l'enfance Jacques Solomon intégrée à cette convention,

Considérant l'intérêt de mutualiser l'utilisation de la salle de la maison de l'enfance Jacques Solomon dont l'accès est indépendant,

Considérant le projet d'avenant à la convention d'objectifs annuelle,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à signer le présent avenant

Le Maire,

Jacques SALVATOR.